

Ville d'Allauch



SÉCURITÉ

« Voisins vigilants » : inscrivez-vous dès à présent

Dans le cadre du plan anti-cambriolage, la Municipalité vous incite à vous inscrire pour intégrer le dispositif « Voisins Vigilants ».

Publié le 16 octobre 2022

Ce dispositif a pour objectif de favoriser la prévention de la délinquance en sensibilisant la population d'une même zone d'habitation à la sécurité et en facilitant l'entraide tout en encourageant l'échange entre les habitants d'un même voisinage. Les membres de "Voisins Vigilants" sont mis en relation par le biais d'une plateforme reliée au Centre de Supervision Urbain (CSU) de la police municipale.

Devenez « voisins vigilants » en signalant au chef de poste local de la police municipale :

- Toute personne ayant un comportement suspect (rôdeur dans le quartier, demandes suspectes de renseignements, visites des parties communes...)
- La présence de squats ou installations sauvages à proximité de votre domicile
- Signalement de cambriolages/dégradations au sein de votre immeuble ou lotissement

Vous souhaitez vous inscrire ?

<https://www.allauch.com/au.../securite/voisins-vigilants>

Pour votre information, de nouveaux panneaux de signalisation « Voisins Vigilants » ont été installés aux différentes entrées de la commune ainsi qu'aux abords de plusieurs voies de circulation depuis la rentrée.

Les personnes déjà adhérentes au dispositif peuvent récupérer un autocollant au poste de Police du Logis-Neuf. Les adhésifs sont à apposer sur les boîtes aux lettres.

UNE URGENCE ?

Composez le 17 ou le 112

Poste de Police municipale d'Allauch-Centre

Chemin de Garlaban

04 91 10 49 07

police@allauch.com

Annexe du Logis-Neuf

Avenue Salvador Allende

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h

04 91 10 49 07

police@allauch.com





>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h